



Newsletter 10-2007



Les entreprises agissent (depuis longtemps) pour le climat

L'économie suisse se préoccupe de la protection du climat depuis des années. Et elle ne se contente pas d'en parler, elle agit. Les entreprises suisses montrent que l'écologie et la compétitivité vont de pair. [suite »](#)



Gregor Kündig, membre de la direction

L'OMC, un bastion contre le protectionnisme

Les négociations du cycle de Doha piétinent à Genève. Ce n'est guère réjouissant, car les progrès espérés en matière d'échanges de produits industriels et de services ne se matérialiseront probablement pas. Pour l'économie suisse, les négociations multilatérales dans le cadre de l'OMC restent la voie royale pour améliorer l'accès aux marchés mondiaux.

Même si dans l'immédiat les priorités de la politique économique extérieure portent plutôt sur la conclusion de nouveaux accords de libre-échange avec des partenaires économiques importants, il est dans l'intérêt de l'économie que le cycle de négociations se conclue avec succès. Les négociateurs suisses attendent de l'économie qu'elle s'intéresse davantage à l'OMC malgré la bonne situation conjoncturelle, car ce soutien renforce leur position.

Et qui mieux que l'économie pourrait les soutenir ? Ce ne sont pas les ONG antimondialisation qui vont le faire, elles poursuivent d'autres objectifs. economie suisse espère toujours que les négociations du cycle de Doha aboutissent. Mais elle a quelque peu relâché son attention, vu les nouvelles peu prometteuses en provenance de Genève et d'autres capitales. Le moment est venu pour les gouvernements de renoncer aux positions qu'ils ont défendues jusqu'ici pour aborder les dossiers qui posent problème. Tout le monde gagnerait à la conclusion du cycle de Doha. Le protectionnisme est la dernière chose dont l'économie mondiale ait besoin.

Politique climatique : éviter de faire cavalier seul

Une taxe d'incitation sur le CO2 en Suisse n'est pas gage d'efficacité, car la réduction d'une tonne d'émissions coûte très cher et la possibilité de prendre des mesures à l'étranger est largement exclue. Quant aux résultats écologiques de la taxe, ils ne sont pas démontrés. Telles sont les conclusions d'un institut allemand renommé. [suite »](#)

Croissance bien présente mais moins dynamique

Le produit intérieur brut (PIB) devrait croître de 2,7 % en 2007. Pour l'an prochain, economie suisse table sur une croissance située entre 1,5 et 1,7%. [suite »](#)

Graphique du mois: les défauts du système fiscal trahis par l'analyse des investissements

Fiscalité: victoire dans les urnes pour les PME

Dix-sept cantons atténuent désormais la double imposition. Il s'agit maintenant d'introduire sur le plan fédéral ce qui a fait ses preuves au niveau cantonal. [suite »](#)

Réforme de l'imposition des PME: séminaire bien fréquenté

Plus de 80 personnes ont assisté au séminaire sur la réforme fiscale des entreprises II, fin novembre à Lausanne. Organisée par economie suisse, cette rencontre a permis aux participants d'interroger des spécialistes de renom. [suite »](#)

La colonne de Bruxelles: economie suisse en visite à Bruxelles

La raréfaction du bois nécessite une réflexion en Europe

Une étude de la société de conseil A.T. Kearney Österreich met en garde contre la tendance à la délocalisation des industries européennes du panneau de bois et du papier. Cette évolution est liée à la production d'électricité à partir de la biomasse. [suite »](#)

Fin d'un piège fiscal : sécurité juridique rétablie en matière de successions

Les dispositions d'exécution de la nouvelle loi sur la liquidation partielle indirecte, entrée en vigueur au début de l'année, sont prêtes. L'intervention d'economie suisse a permis de faire respecter l'esprit de la loi. [suite »](#)

Priorités de nos membres: la Fédération suisse des agences de voyages

Nouvelle péréquation financière : concurrence fiscale sur une base équitable

Dès 2008, les cantons à faibles ressources disposeront de moyens financiers supplémentaires. Ce sont surtout les cantons urbains et les cantons avantageux fiscalement qui financeront les nouveaux instruments de péréquation. [suite »](#)

Financement additionnel de l'AI : une 6e révision s'impose

Le Conseil des Etats traitera la question du financement additionnel de l'AI lors de la session d'hiver. La proposition de financement de la CSSS est acceptable, si l'on s'attaque en parallèle plus rapidement à la préparation d'une 6e révision. [suite »](#)

Portrait d'une PME: Trüb, toutes les cartes sont des atouts

Inventaire des questions relatives à la société de l'information

Une commission d'ICC vient de publier un inventaire des questions relatives à la société de l'information. Ce document de synthèse formule des recommandations aux pouvoirs publics.

[suite »](#)

Imprimer la newsletter complète (PDF, xx pages, xxx Ko)

Agenda

- 08.01.: Oui à la réforme de l'imposition des entreprises II: conférence du comité économique
- 15.01.: Consultation: révision de l'ordonnance sur les brevets
- 20.02.: Consultation: révision de la loi fédérale sur la protection des marques et des indications d'origine (Suissitude)

Publications

- » dossierpolitique: Première semaine de session
 - » dossierpolitique: La facturation électronique
 - » Gerold Bühler: Priorités de politique économiques 2008
 - » Pascal Gentinetta: Points forts de politique fiscale en 2008
 - » newsletter echofemmes: Andrea Pfeiffer, spécialiste en biotech
 - » consultation: Introduction d'un numéro d'identification unique pour les entreprises
 - » consultation: Pour des campagnes de votation équitables
 - » Toutes les publications d'economiesuisse
-

Vous pouvez vous désabonner de la newsletter à tout moment.



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > 10-2007

Les entreprises agissent (depuis longtemps) pour le climat

10/12/2007

L'économie suisse se préoccupe de la protection du climat depuis des années. Et elle ne se contente pas d'en parler, elle agit. Les entreprises suisses montrent que l'écologie et la compétitivité vont de pair.



Les entreprises prennent volontairement des initiatives en matière de protection de l'environnement et du climat. Les efforts des entreprises représentent une contribution substantielle aux objectifs que la Suisse s'est fixés en politique climatique. economiesuisse a souhaité mettre ces efforts en valeur en montrant des réalisations concrètes. Les mesures entreprises sont très diverses, ainsi qu'il en ressort des exemples fournis, notamment, par les sociétés Rüeiger, Perlen Papier, Nestlé, Similor ou d'autres encore. Ces exemples sont expliqués en détails sur le site www.action-climat.ch.

Les entreprises n'attendent pas pour améliorer leur efficacité énergétique

En Suisse, l'appel à la responsabilité individuelle fonctionne très bien. Nombre d'entreprises ont fortement accru leur efficacité énergétique au cours de ces dernières années. Parallèlement, elles ont amélioré leur productivité par des mesures ciblées et des investissements dans des équipements modernes, ce qui renforce leur compétitivité. Leader sur le plan scientifique, la Suisse peut contribuer à poser les bases d'une croissance durable dans d'autres pays, grâce au transfert de technologies.

Deux organisations créées par les milieux économiques jouent un rôle important dans ce domaine : l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) et la Fondation Centime climatique. Depuis 2001, près de 2000 entreprises ont signé ou envisagent de signer avec l'AEnEC une convention d'objectifs en vue de réduire leurs émissions. Jusqu'ici, ces engagements ont permis de réduire de 16 % les émissions de CO2 des entreprises participantes. Ces entreprises ont ainsi une avance de trois ans par rapport aux objectifs fixés avec la Confédération. La situation est similaire en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Le problème climatique est planétaire

Dans l'ensemble, la Suisse peut être fière de ses performances en matière de protection du climat. Ses émissions de CO2 par franc de PIB sont faibles comparativement aux autres pays. Comme la protection du climat est un problème planétaire, la nécessité d'agir à l'étranger aussi apparaît incontestable. Ce qui ne doit pas empêcher de continuer à mettre en œuvre en Suisse les mesures que le progrès technologique rend possibles.

Pour toutes questions :

dominique.rochat@economiesuisse.ch



Politique climatique : éviter de faire cavalier seul

12/12/2007

Une taxe d'incitation sur le CO2 en Suisse n'est pas gage d'efficacité, car la réduction d'une tonne d'émissions coûte très cher et la possibilité de prendre des mesures à l'étranger est largement exclue. Quant aux résultats écologiques de la taxe, ils ne sont pas démontrés. Telles sont les conclusions d'un institut allemand renommé.

La protection du climat et la compétitivité des entreprises peuvent et doivent aller de pair. A cet effet, l'efficacité économique et l'effet écologique des différentes formes possibles d'intervention de l'Etat doivent être examinés sur la base de faits et évalués sans préjugés idéologiques. L'étude du professeur Straubhaar, de l'Institut d'économie internationale de Hambourg (HWWI), montre comment un petit pays comme la Suisse peut contribuer efficacement à la réduction des émissions mondiales de CO2. Sa présentation a fait l'objet d'une conférence de presse le 10 décembre.

L'extension et l'augmentation de la taxe CO2, deux mesures envisagées dans le cadre d'une réforme fiscale écologique, étaient au centre de l'étude. Les chercheurs ont donc examiné les conséquences économiques de ces mesures sur la base de critères relatifs à l'environnement et à la prospérité. Il en ressort qu'une taxe modérée entrave légèrement la compétitivité des branches à forte consommation d'énergie et freine quelque peu la croissance économique, mais que ces effets se renforcent au fur et à mesure que la taxe augmente. En outre, les résultats pour l'environnement sont incertains.

Intégrer le système de négoce des droits d'émissions

L'étude propose de suivre d'autres pistes. Elle conseille notamment d'intégrer un système international de négoce des droits d'émission et d'utiliser plus intensivement les mécanismes flexibles du protocole de Kyoto. Le professeur Straubhaar conclut que la mise en place coordonnée de solutions à l'échelle internationale est indispensable pour résoudre au niveau planétaire les problèmes de climat et de CO2.

economiesuisse accepte la décision du Parlement d'introduire la taxe CO2. Par contre, la fédération juge son relèvement problématique, a indiqué Pascal Gentinetta lors de la conférence de presse. Au vu de la forte augmentation des prix du pétrole, le directeur d'economiesuisse a appelé à remettre en question une taxe d'incitation qui serait introduite uniquement dans notre pays. Les conclusions de l'étude du HWWI vont dans le même sens.

Rudolf Hug, entrepreneur membre du Comité directeur de Swissmem et président de la Commission énergie et environnement d'economiesuisse, s'est dit préoccupé par les projets du DETEC d'introduire une taxe d'incitation générale. Si la Suisse décidait de faire cavalier seul, ce serait très problématique pour la place économique et négatif pour l'environnement. M. Hug estime qu'il faut se soucier de la place industrielle suisse : « C'est le seul moyen de continuer à disposer des compétences spécialisées pour trouver des solutions ambitieuses en matière de protection du climat. »

Pour prendre connaissance de l'étude et des exposés, cliquer [ici](#).



Croissance bien présente mais moins dynamique

10/12/2007

Le produit intérieur brut (PIB) devrait croître de 2,7 % en 2007. Pour l'an prochain, economiesuisse table sur une croissance située entre 1,5 et 1,7%.

L'économie suisse peut donc dresser un bilan positif pour ces quatre dernières années : depuis 2004, le taux de croissance du PIB est supérieur au seuil psychologique des 2 %. Ce seuil n'a pas seulement une valeur psychologique, il correspond à peu près à la croissance potentielle de l'économie suisse, estimée à 1,9 %.

La croissance est robuste dans la majorité des branches, les principaux indicateurs de la demande le confirment. Les exportations et la consommation connaissent une évolution particulièrement réjouissante. La croissance économique se reflète dans l'amélioration de la situation sur le marché du travail. Malgré la persistance de la bonne conjoncture, les prix n'augmenteront que de 0,7 % environ en moyenne annuelle.

Bonnes perspectives pour 2008

economiesuisse table pour 2008 sur une croissance s'inscrivant entre 1,5 % et 1,7 %. La situation restera positive pour l'emploi. Sous l'effet de cette croissance économique modérée, le nombre de chômeurs (2,6 %) continuera de reculer. economiesuisse table sur une croissance stable de la consommation en 2008, ce qui bénéficiera principalement au commerce de détail et au tourisme. Les investissements dans la construction diminueront légèrement, mais se maintiendront à un niveau élevé. Les exportations resteront le principal moteur de la croissance.

Contrairement à d'autres secteurs, les perspectives dans le secteur de la finance sont légèrement moins positives en raison d'incertitudes persistantes. Le montant exact des corrections de valeur nécessaires n'est toujours pas connu. A l'heure actuelle, les marchés avancent le chiffre de 200 à 300 milliards de dollars environ. Si ce chiffre se révèle correct, les corrections de valeur que les banques, aux Etats-Unis et dans le reste du monde, devront effectuer resteront supportables. La gestion d'actif et les marchés des actions, importants pour la place financière suisse, n'ont pas trop été affectés par la crise jusqu'ici. Aussi longtemps que la situation sur les marchés ne se détériore pas sensiblement, les conséquences sur le secteur de la finance suisse ne pas devraient être trop graves.

[Exposé de Rudolf Minsch avec graphiques](#)

Pour plus d'informations :

rudolf.minsch@economiesuisse.ch



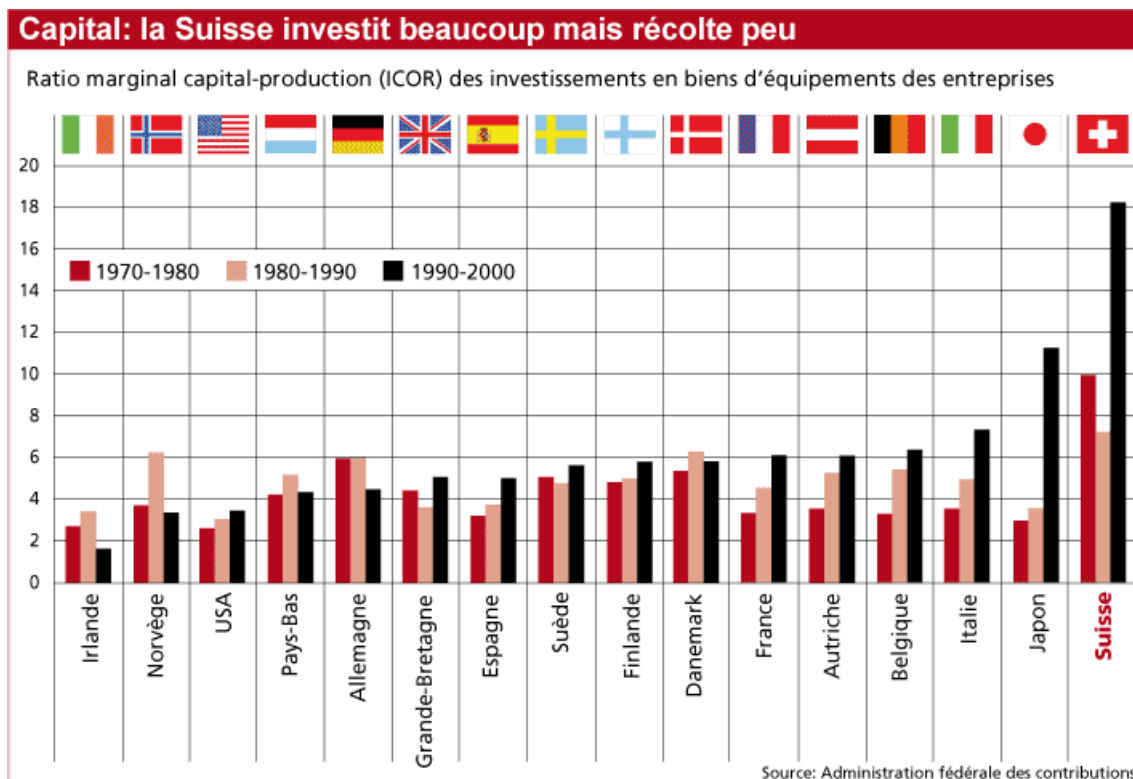
Graphique du mois: les défauts du système fiscal trahis par l'analyse des investissements

10/12/2007

La double imposition économique est nuisible pour de nombreuses PME et pour toute l'économie. Elle crée des difficultés de financement pour les jeunes entreprises et provoque l'utilisation inefficace du capital. Une analyse des investissements le démontre.

Le ratio marginal capital-production (ou ICOR, « incremental capital output ratio ») est un indice représentant le quotient du taux d'investissements en biens d'équipements (machines, véhicules, construction, etc.) par le taux de croissance. Des investissements élevés pendant une période de faible croissance aboutissent à un ratio ICOR élevé, ce qui signifie que le capital investi est utilisé d'une manière peu efficace. En revanche, si les investissements sont bas alors que la croissance est soutenue, le ratio ICOR sera bas, autrement dit la productivité des investissements est grande.

L'Administration fédérale des contributions a calculé le ratio ICOR de plusieurs Etats membres de l'OCDE pour la période de 1970 à 2000. D'après ces chiffres, la Suisse se positionne particulièrement mal en matière d'efficacité des investissements en biens d'équipement.



L'indice résulte du quotient du taux d'investissement d'un pays – ici les biens d'équipements – et du taux de croissance du PIB. Plus l'ICOR est élevé, plus le rapport entre investissements réels et croissance est mauvais. En Suisse, ces valeurs sont particulièrement défavorables, en raison notamment de la double imposition économique.

L'imposition des dividendes nuit aux jeunes entreprises et aux projets rentables

Principale cause de cette situation : la double imposition économique. La forte imposition des dividendes en Suisse incite en effet les entreprises à thésauriser leurs bénéfices ou à les réinvestir dans des projets internes. Les entreprises ont donc tendance à privilégier des investissements internes, même lorsque l'affectation des ressources à des projets externes serait, selon les circonstances, plus rentable sur le plan purement économique. Les jeunes entreprises en phase de croissance, qui ont besoin de fonds de tiers, en font les frais,

car le capital risque devient plus onéreux.

Dans une récente étude consacrée à la fiscalité, le professeur Christian Keuschnigg note que « la discrimination fiscale entre jeunes entreprises en phase de croissance et grandes entreprises ayant atteint une certaine maturité constitue une distorsion du système d'allocation du capital qui continue d'être sous-estimée ».

La réforme de l'imposition des PME à l'aide

La réforme de l'imposition des PME contribue à corriger les distorsions et à encourager l'utilisation efficiente des bénéfiques. Elle facilite non seulement les successions, mais elle vient aussi en aide aux jeunes entreprises en mal de financement. De manière générale, donner la préférence à des investissements intéressants sur le plan économique plutôt que fiscal aura pour effet de favoriser davantage la croissance et la prospérité.

Pour toutes questions:

vincent.simon@economiesuisse.ch



Fiscalité: victoire dans les urnes pour les PME

10/12/2007

Dix-sept cantons atténuent désormais la double imposition. Il s'agit maintenant d'introduire sur le plan fédéral ce qui a fait ses preuves au niveau cantonal.

Cet automne, dans la foulée des élections fédérales au Conseil national et au Conseil des Etats, quatre nouveaux cantons ont approuvé l'atténuation de la double imposition économique des bénéficiaires. Dans les cantons d'Appenzell-Rhodes intérieures, de Soleure, de Bâle-Campagne et de Zurich, le souverain a clairement voulu renforcer les entreprises, surtout petites et moyennes.

Il avait de bonnes raisons d'aller dans ce sens: les réformes adoptées ont fait leurs preuves, les expériences accumulées sont positives. C'est ainsi par exemple que le canton de Nidwald, pionnier de l'introduction de l'imposition partielle en 2001, bénéficie d'une croissance économique élevée et d'une situation de l'emploi réjouissante. On peut comprendre que trois autres cantons, Berne, Bâle-Ville et le Valais, envisagent des réformes analogues.

Un allègement au niveau fédéral

Avec la réforme de l'imposition des entreprises II, le peuple suisse aura l'occasion le 24 février d'apporter son soutien à la compétitivité des petites et moyennes entreprises au niveau fédéral. Cette réforme, qui est une véritable réforme fiscale en faveur des PME, ne se limite pas aux sociétés de capitaux et à la question de l'imposition partielle. Le projet soumis à votation contient aussi de nombreuses mesures concernant les sociétés de personnes. Il s'attaque à des entraves fiscales connues de longue date qui rendent la vie - et souvent la survie - difficile aux petites entreprises, exploitations agricoles comprises. En corrigeant les excès de la charge fiscale dans les cas de successions et de restructurations, la réforme aide à maintenir des emplois et à assurer la pérennité des entreprises. Elle renforce les entreprises et favorise les investissements. Toute l'économie en profite, salariés comme employeurs.

Pour toutes questions:

catherine.lance@economiesuisse.ch

www.renforcerPME.ch



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > **10-2007**

Réforme de l'imposition des PME: séminaire bien fréquenté

10/12/2007

Plus de 80 personnes ont assisté au séminaire sur la réforme fiscale des entreprises II, fin novembre à Lausanne. Organisée par economieSuisse, cette rencontre a permis aux participants d'interroger des spécialistes de renom.

Les participants à ce séminaire ont été nombreux, ce qui démontre un besoin d'information élevé. Ils provenaient aussi bien de PME que d'associations économiques, mais aussi des milieux politiques et de la presse. Si la plupart d'entre eux savent que la réforme est importante pour la croissance et l'emploi, tous souhaitent connaître mieux les fondements et les différents aspects de la réforme.

L'expert fiscal **Dino Venezia** a montré que sous le régime actuel, la redistribution des bénéfices d'une SA sous forme de dividendes est frappée d'un impôt se montant à plus de 53%. L'actuelle double imposition économique conduit donc à ce que plus de la moitié des bénéfices soient reversés à l'Etat ! Cette situation conduit au blocage de capitaux, qui dorment dans l'entreprise au lieu d'être redistribués. La réforme de l'imposition des PME permettra d'atténuer le niveau d'imposition et de stimuler les investissements dans les entreprises.

Pierre-Marie Glauser, avocat et professeur à l'université de Lausanne (HEC) a mis en évidence l'importance de cette réforme pour les sociétés de personnes. Celles-ci sont actuellement trop lourdement touchées par l'impôt à des moments particulièrement difficiles. Les sociétés de personnes pâtissent en effet de techniques d'imposition qui vont à l'encontre de la nécessaire flexibilité économique, que ce soit dans les cas de successions ou de changements technologiques. La réforme PME améliorera la situation et aidera les entreprises à mieux surmonter ces défis.

La votation sur cet objet aura lieu le 24 février 2008. Les documents du séminaire peuvent être téléchargés [ici](http://www.renforcerPME.ch) (site www.renforcerPME.ch)



Dino Venezia, Catherine Lance (economieSuisse) et Pierre-Marie Glauser



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > **10-2007**

La colonne de Bruxelles: eonomiesuisse en visite à Bruxelles

11/12/2007

Fin novembre dernier, une délégation d'eonomiesuisse s'est rendue à Bruxelles pour s'informer sur d'importants projets de la législation de l'UE et exprimer son point de vue sur les récents développements des relations bilatérales.

Le 29 novembre dernier, MM. Bühler, Gentinetta et Kündig, respectivement président, directeur et responsable des affaires économiques extérieures d'eonomiesuisse, se sont rendus à Bruxelles pour conduire un marathon d'entretiens avec les principaux interlocuteurs du microcosme communautaire. C'était la première fois que le président et son directeur se rendaient à Bruxelles dans leurs nouvelles fonctions.

Un programme très serré leur a permis de s'entretenir sur les dossiers économiques avec notamment les dirigeants de la Fédération des entreprises européennes (BusinessEurope), de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) ainsi qu'avec le responsable de l'association économique autrichienne. Le volet bilatéral des relations entre la Suisse et l'UE a pu être traité dans le détail lors d'une rencontre avec le nouveau Chef de la Mission suisse auprès de l'UE et son adjoint.

Un moment également important a été la visite du Commissaire Kovacs. La séance de travail a été l'occasion de faire le point sur les progrès et sur les perspectives du projet de mise en place d'une assiette fiscale consolidée pour les entreprises actives au sein de l'UE. Elle aura permis aussi de rappeler la position d'eonomiesuisse sur l'actuelle controverse relative à certains régimes fiscaux cantonaux, comme sur la question douanière dite « de la règle des 24 heures », que la Suisse est en train de négocier avec l'UE. Dans ce même contexte, un tour d'horizon des principaux dossiers de l'agenda de l'UE a également pu être opéré avec un conseiller du président Barroso.

Cette visite a trouvé un large écho chez les correspondants des médias suisses, qui l'ont largement couverte.

Pour toutes questions:

florent.roduit@eonomiesuisse.ch



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > **10-2007**

La raréfaction du bois nécessite une réflexion en Europe

10/12/2007

Une étude de la société de conseil A.T. Kearney Österreich met en garde contre la tendance à la délocalisation des industries européennes du panneau de bois et du papier. Cette évolution est liée à la production d'électricité à partir de la biomasse.

La demande de bois augmente massivement. La production sylvicole européenne ne couvre plus, et de loin, cette demande croissante et l'on s'attend à ce que les importations nettes de bois doublent d'ici à 2020. Si elle s'explique par la croissance économique, cette évolution est aussi due aux objectifs de la Commission européenne, qui entend notamment porter à 20 % la part des énergies renouvelables d'ici à 2020.

Les industries de transformation du bois ont déjà pris les devants pour prévenir la pénurie qui se dessine à l'horizon. Un nombre croissant d'entreprises quittent l'Europe pour se garantir un approvisionnement en matière première. La Russie, avec ses immenses régions forestières, est une destination prédestinée. Là-bas, les grandes entreprises industrielles s'assurent la couverture de leurs besoins en concluant des contrats à long terme ou en achetant, mais c'est onéreux, des droits de récole ou des forêts entières. Les artisans et les PME, par contre, n'ont d'autre choix que de continuer à acheter la matière première sur les marchés spot et ils subissent plus que jamais la concurrence du secteur énergétique de la biomasse promu par l'État. La décision de la Russie de porter les droits de douane à 80 % en 2009 devrait encore sensiblement accroître la tension sur les prix.

L'étude recommande aux milieux politiques de donner la priorité aux industries à forte valeur ajoutée. En l'occurrence, la valeur ajoutée du bois dans l'industrie du papier est huit fois supérieure à sa valeur ajoutée dans le secteur de la production d'énergie. Aussi, l'UE est elle invitée à revoir rapidement ses objectifs relatifs à la biomasse en ce qui concerne le bois. La question doit aussi être posée en Suisse.

Pour toutes questions:

urs.naef@economiesuisse.ch



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > **10-2007**

Fin d'un piège fiscal : sécurité juridique rétablie en matière de successions

11/12/2007

Les dispositions d'exécution de la nouvelle loi sur la liquidation partielle indirecte, entrée en vigueur au début de l'année, sont prêtes. L'intervention d'economiesuisse a permis de faire respecter l'esprit de la loi.

Le premier projet de circulaire élaboré par l'Administration fédérale des contributions n'était pas formulé d'une manière très heureuse. La loi urgente adoptée par le Parlement en juin 2006, pourtant claire, s'en trouvait considérablement durcie sur certains points importants. L'interprétation faite par l'administration menaçait d'annuler les objectifs poursuivis initialement, à savoir donner aux PME une sécurité juridique en matière de successions et limiter l'intervention du fisc aux éléments clairement abusifs. L'intervention d'economiesuisse par l'intermédiaire d'un groupe d'organisations membres a été couronnée de succès.

Loi mise en œuvre de manière satisfaisante

La circulaire n° 14 du 6 novembre met en œuvre les décisions du Parlement d'une manière satisfaisante, en respectant le cadre de départ. Ainsi, pour que le fisc considère qu'il y a liquidation partielle indirecte, il faut que 20 % au moins du capital d'une entreprise disposant de substance non nécessaire à l'exploitation et de réserves susceptibles d'être distribuées soit vendus. En outre, les réserves doivent être distribuées dans les cinq ans. Par ailleurs, le vendeur doit savoir que des fonds prélevés dans la société pour en financer l'achat ne lui seront pas rendus (participation du vendeur).

Contrairement à ce qui était prévu initialement, les offres publiques d'achat ne sont pas concernées par ces dispositions. Les prêts et les sûretés accordés à l'acquéreur par la société visée sont à nouveau possibles, dans la mesure où ils respectent le principe de pleine concurrence et que le remboursement ne paraît pas menacé. Les renseignements à caractère obligatoire, notamment ceux concernant la substance non nécessaire à l'exploitation, sont communiqués sous certaines conditions (si une distribution est prévue, que ce soit sous la forme de dividendes ou d'une fusion).

Un engagement qui a porté ses fruits

Pour les PME, la sécurité juridique a finalement été rétablie. Les nouvelles dispositions permettent de planifier l'impact fiscal d'une succession, ce qui contribue au maintien des entreprises et des emplois. De ce fait, l'un des pièges fiscaux qui a fait couler le plus d'encre disparaît. L'engagement d'economiesuisse a porté ses fruits.

Pour toutes questions :

vincent.simon@economiesuisse.ch



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > **10-2007**

Priorités de nos membres: la Fédération suisse des agences de voyages

11/12/2007

La Fédération suisse des agences de voyages représente les intérêts des agences de voyages qualifiées de Suisse et du Lichtenstein. Les membres de cette association sise à Zurich participent pour près de 80 % du chiffre d'affaires total - 12 milliards de francs environ - généré dans le secteur du voyage.

Fondée en 1928, la Fédération suisse des agences de voyages (FSAV) est l'organisation professionnelle des agences de voyages suisses. Les 900 membres actifs de cette organisation faitière comprennent des agences de voyages, des tour-opérateurs et des agences Incoming qualifiés. La Fédération compte également 120 membres passifs regroupant des compagnies aériennes, des offices du tourisme, des écoles professionnelles de tourisme, des sociétés de location de voitures, des sociétés informatiques et de conseil ainsi que d'autres sociétés proches de l'industrie du tourisme.

Tâches et objectifs de la FSAV

- La FSAV représente les intérêts de ses membres à l'échelle nationale et internationale. Elle contribue activement à la définition des conditions-cadre économiques et défend les intérêts de la branche auprès des milieux politiques, économiques et face à l'opinion publique. Elle est membre, avec un statut d'observateur, de l'ECTAA, le Groupement des unions nationales des agences et organisateurs de voyages de l'UE.
- La FSAV renseigne le public sur les qualifications de ses membres. Elle contribue activement à assurer une relève professionnelle possédant une formation de qualité et s'engage dans le domaine du perfectionnement.
- En cas de nécessité, la FSAV constitue des groupes de travail. Trois sont actifs à l'heure actuelle : Formation et perfectionnement, Trafic aérien ainsi que Environnement et Affaires sociales.
- La FSAV lutte contre les développements défavorables à la branche du voyage et soutient toutes les mesures en faveur de la liberté du tourisme. Par ailleurs, elle s'engage pour un tourisme respectueux de l'environnement et acceptable du point de vue social.
- Lorsqu'un membre la consulte, la FSAV le conseille ou lui recommande un spécialiste.
- La Fédération diffuse à ses membres des «informations de première main» sur les thèmes d'actualité.

Le Fonds de garantie de la branche suisse du voyage est un autre service que la FSAV rend à ses membres. Ce fonds est géré en tant que fondation indépendante. La participation des agences de voyages et tour-opérateurs à ce fonds commun garantit à la clientèle une base financière saine, le paiement des frais des voyages et le financement du rapatriement en cas d'insolvabilité d'un partenaire.

Pour plus d'informations : <http://www.srv.ch>



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > **10-2007**

Nouvelle péréquation financière : concurrence fiscale sur une base équitable

11/12/2007

Dès 2008, les cantons à faibles ressources disposeront de moyens financiers supplémentaires. Ce sont surtout les cantons urbains et les cantons avantageux fiscalement qui financeront les nouveaux instruments de péréquation.

Les cantons dotés d'infrastructures et de services peu coûteux, mais aussi ceux qui perçoivent des impôts et des taxes bas, sont mieux armés pour faire face à la concurrence fiscale entre sites économiques. Grâce à leur pouvoir d'attraction, ils sont à même d'attirer des entreprises et des particuliers, ou d'éviter leur départ. Ce n'est pas pour rien que les cantons de Genève, Zurich, Bâle-Ville, Zoug, Schwyz et Nidwald font partie des cantons au plus fort potentiel de ressources. Les cantons d'Uri, Obwald et Jura sont en revanche moins bien lotis.

Une situation plus équilibrée...

Le dispositif de compensation des ressources de la nouvelle péréquation financière (RPT) a été créé pour réduire les disparités entre les cantons les plus pauvres et les plus riches. Ce dispositif est le principal instrument de la RPT, après la compensation des charges et des cas de rigueur. Grâce à cet instrument, les cantons à faible potentiel de ressources toucheront 3,1 milliards de francs au total à partir de 2008. Une minorité de cantons - ceux qui comptent une proportion supérieure à la moyenne de particuliers fortunés ou aux revenus élevés ainsi que d'entreprises engrangeant des bénéfices importants - devront financer la majeure partie de la compensation des ressources.

... et une réduction de la marge de manœuvre des « riches »

Bien que la RPT n'ait pas un impact direct sur les différences de charge fiscale cantonales, les cantons à fort potentiel de ressources verront leur marge de manœuvre financière diminuer. Ainsi, le canton de Zoug devra, à lui seul, verser 180 millions de francs à ce dispositif de compensation, soit près de 1800 francs par habitant. En comparaison, Uri touchera 2140 francs par habitant au total. Les cantons pourront librement affecter ces ressources à des mesures favorisant leur place économique. Les cantons à fort potentiel, par contre, verront plutôt leur marge de manœuvre fiscale se rétrécir. Il faut donc s'attendre à ce que les différences cantonales en matière de charge fiscale restent dans des limites acceptables. La RPT rend d'autant plus superflues les mesures d'harmonisation fiscale matérielle que le parti socialiste réclame dans une initiative.

Pour toutes questions :

jan-perret.gentil@economiesuisse.ch



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > **10-2007**

Financement additionnel de l'AI : une 6e révision s'impose

11/12/2007

Le Conseil des Etats traitera la question du financement additionnel de l'AI lors de la session d'hiver. La proposition de financement de la CSSS est acceptable, si l'on s'attaque en parallèle plus rapidement à la préparation d'une 6e révision.

Le projet de financement additionnel de l'AI ayant été rejeté par le Conseil national lors de la session de printemps, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) du Conseil des États a élaboré de nouvelles propositions. Premièrement, elle veut relever la TVA pour une durée de sept ans (taux normal +0,5 point de pourcentage, taux réduit +0,2 point de pourcentage). Deuxièmement, elle propose de créer un fonds de compensation autonome pour l'AI doté d'un capital de départ de 5 milliards de francs pris du fonds AVS. Troisièmement, elle souhaite établir un lien entre le relèvement de la TVA et la création du fonds de compensation. Enfin, quatrièmement, elle charge le Conseil fédéral de présenter le message sur la 6e révision de l'AI au plus tard à la fin 2012.

S'atteler rapidement à la 6e révision de l'AI, une question de crédibilité

Selon les prévisions de l'Office fédéral des assurances sociales, l'AI enregistrera à nouveau des déficits annuels supérieurs à un milliard de francs après la fin du délai de sept ans. Le capital de départ de l'AI aura tôt fait de disparaître si une 6e révision de l'AI n'est pas mise sur pied rapidement. Pour garantir un processus d'assainissement crédible, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Il faut assainir le compte courant en réduisant les dépenses. La recherche de nouvelles sources de financement est exclue (relèvement des cotisations salariales, par exemple).
- Il convient de présenter le message concernant la 6e révision de l'AI dès 2009. Ainsi, la révision déploiera pleinement son effet à la fin des sept ans de relèvement de la TVA et garantira un équilibre durable à partir de 2017.
- Il faut éviter que la 6e révision de l'AI puisse être mise en danger par un référendum alors que le relèvement de la TVA serait adopté.

Les succès remportés jusqu'ici - le nombre des nouvelles rentes octroyées diminue - montrent qu'il est possible de lutter contre le risque de « hasard moral » et de freiner l'augmentation des dépenses. L'OCDE elle-même, dans son récent rapport sur la Suisse, propose de renforcer les incitations en vue d'améliorer le taux de réinsertion et la proportion d'assurés renonçant à une rente.

Pour toutes questions :

brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > **10-2007**

Portrait d'une PME Trüb, toutes les cartes sont des atouts

11/12/2007

La Croatie, l'Estonie et la Suisse ont le même partenaire pour leur carte d'identité: Trüb SA à Aarau. Cette entreprise est à la pointe sur le plan international pour la fabrication des Smart Cards, des cartes d'identité, des pages de données des passeports, des cartes à puce pour la RPLP et des cartes tachygraphiques. Trüb SA s'est fait un nom dès 1859 dans le domaine des documents sécurisés.

Dans deux ans, Trüb SA célébrera ses 150 ans d'existence. Pour avoir été aussi loin, on peut dire que cette entreprise est un modèle de réorientation réussie. En 1994, Trüb Druck AG allait au-devant d'une période très difficile. Le tournant s'est amorcé lorsque l'entreprise s'est vu confier l'impression des cartes suisses d'identité. Par la suite, Trüb SA a pu écrire une « success story » sans pareille. Et ce n'est pas fini. En 2005, elle a remporté le Prix de l'Entreprise décerné par le Swiss Venture Club pour la Suisse septentrionale.

La sécurité comme modèle d'affaires

En 1994, le CEO Fernando Dal Zotto et son équipe amorcent un tournant radical en s'ouvrant au marché européen en croissance. C'est aussi l'année où l'entreprise change de nom: Trüb Druck AG devient Trüb Switzerland, précise Hertor Bauer, directeur du marketing et des ventes chez Trüb: « Le label Switzerland est associé à des qualités en matière de sécurité et de crédibilité ». Ce sont des atouts que Trüb SA peut faire valoir dans le domaine des exportations.



Quiconque met un pied dans l'entreprise Trüb à Aarau doit se soumettre à une rigoureuse procédure de sécurité. Il se rend compte immédiatement qu'ici on a la confiance du client en haute estime. Les dispositions les plus exigeantes sur la sécurité sont là pour garantir que les informations confidentielles n'aboutissent pas en de mauvaises mains. Alors que la fabrication proprement dite des cartes se fait à Unterentfelden, leur personnalisation et l'inscription des données des clients se fait à Aarau. Ce processus s'opère sous la surveillance de 150 caméras ; en outre, plusieurs sas de sécurité garantissent qu'aucune personne non autorisée n'a accès aux locaux. Le visiteur peut constater que le système fonctionne à la perfection. Si le dispositif d'alarme se déclenche, la personne en charge de la sécurité fait immédiatement le nécessaire.

Mais les mesures de précaution ne s'arrêtent pas là, explique Hertor Bauer: « La sécurité doit occuper une place prépondérante dans tous les secteurs de l'entreprise, notamment ceux de la sécurité logique et de celle des données, qui nous imposent des exigences particulières. C'est pourquoi chacun de nos collaborateurs est soumis au secret bancaire et fait l'objet d'un contrôle régulier ».



Les PME sur la voie de la croissance

Avec la croissance fulgurante qu'elle a connue, Trüb SA est devenue l'un des principaux employeurs d'Aarau. Au milieu des années 90, l'entreprise comptait une centaine de collaborateurs. L'effectif est aujourd'hui de l'ordre de 500 personnes et un nouveau développement s'amorce. Mais Hertor Bauer entend maintenir l'esprit d'une petite entreprise: « J'aime la souplesse des structures d'une PME; nous devons garder l'état d'esprit qui y règne ». C'est pourquoi la réforme fiscale des PME soumise en votation le 24 février suscite une grande sympathie chez Trüb SA.

Des produits innovants pour l'avenir

Trüb SA satisfait aux directives exigeantes de MasterCard/VISA, American Express, Diners et peut donc faire valoir sur le marché privé les mêmes compétences que celles requises dans le secteur public. L'entreprise s'occupe non seulement de sécurité, mais aussi d'innovation. Pour la première fois en Suisse, un nouveau produit permet aux consommateurs d'élaborer eux-mêmes leur carte de crédit personnelle. Trüb SA manifeste son esprit d'innovation par la collaboration qu'elle entretient avec le Swiss Nanoscience Institute de l'Université de Bâle. « Grâce à la recherche appliquée, nous espérons arriver un jour à mettre à profit les nanotechnologies au service de produits encore plus sûrs », explique Hertor Bauer.



Trois souhaits de politique économique

Voir la réforme de l'imposition des entreprises II adoptée

Avec la réforme de l'imposition des entreprises II, la législation va dans la bonne direction. La double imposition des revenus des dividendes a toujours été au cœur des débats sur les participations. Ainsi, à l'avenir, les détenteurs de participations auront intérêt à dégager des dividendes de l'entreprise et, le cas échéant, à garder leurs participations plus longtemps, plutôt que de chercher à engranger le gain en capital maximum.

Renforcer la recherche en Suisse

Les structures existantes offrent d'excellentes possibilités de collaboration entre la recherche et l'économie. Trüb SA exploite aujourd'hui ce créneau qu'elle souhaite prometteur.

Améliorer les conditions-cadre de l'économie

Ce sont les entreprises, donc des personnes privées qui font l'économie et l'Etat qui définit les conditions-cadre. Dresser ce constat, c'est déjà affirmer que les deux parties dépendent l'une de l'autre. L'économie a besoin que l'Etat formule clairement les directives à respecter sur la durée et la façon de les appliquer. Il serait bon que celles-ci soient moins nombreuses et que leur durée de validité soit plus longue. Mais aujourd'hui, la tendance est plutôt à la multiplication des lois particulières et aux exceptions dans le but d'infléchir des évolutions momentanées. A cet égard, le débat actuel sur la TVA par exemple va dans le bon sens. Trüb SA est très favorable à l'introduction d'un taux de TVA uniforme qui resterait en vigueur longtemps.

Pour toutes questions:

<http://www.trueb.ch>



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Newsletter](#) > **10-2007**

Inventaire des questions relatives à la société de l'information

12/12/2007

Une commission d'ICC vient de publier un inventaire des questions relatives à la société de l'information. Ce document de synthèse formule des recommandations aux pouvoirs publics.

D'horizons divers et d'origines différentes, les membres de la commission E-Business, IT and Telecoms (EBITT) ont mis leurs expériences et points de vue en commun. L'inventaire permet de se faire rapidement une idée sur les questions d'actualité relatives à Internet et aux technologies de l'information et de la communication.

Les documents ont été examinés avec soin par les comités nationaux de 130 pays et leurs membres. Ils reflètent donc le vaste éventail des points de vue représentés au sein de l'économie.

ICC souligne l'importance de disposer d'une politique de qualité si l'on souhaite exploiter le potentiel des nouvelles technologies comme moteur de la croissance économique et du développement social. Cet objectif est d'ailleurs partagé par les gouvernements, les entreprises et de la société civile.

La synthèse est complétée de conseils pratiques visant à permettre aux entreprises d'améliorer les processus et aux gouvernements d'aborder les principaux problèmes. Le projet a été conduit par M. Thomas Pletscher, membre de la direction de economiesuisse et secrétaire général d'ICC Switzerland.

Il peut être commandé à l'adresse : info@icc-switzerland.ch